

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE arrete préfectoral DCL/CI/2021-70

De : Marie clauderidard <marieclauderidard@gmail.com>

Date : 24/03/2022 15:29

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Cette proposition de "défusion" est contraire à l' évolution normale des collectivités et à la volonté de notre gouvernement. L 'idée est de simplifier en diminuant le nombre de communes.

Je suis donc contre.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

RIDARD carine



Garanti sans virus. www.avast.com